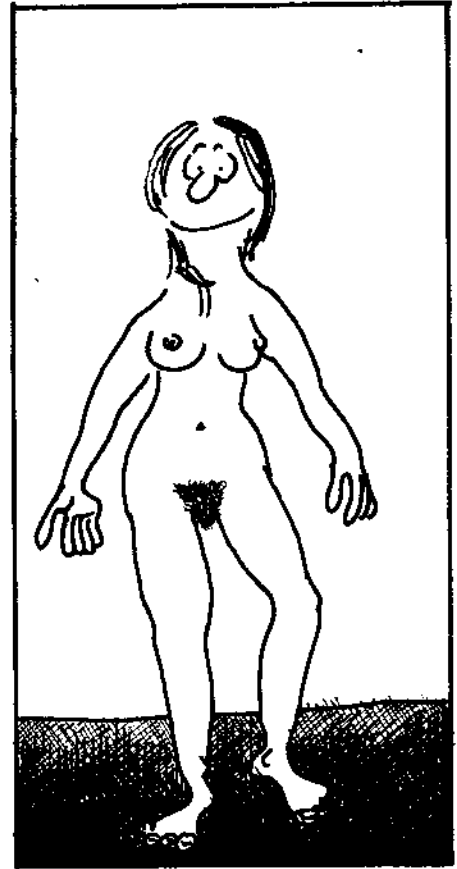
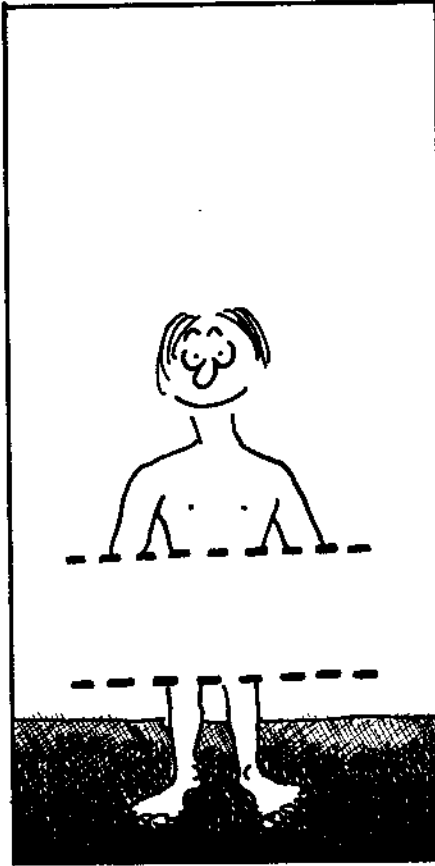
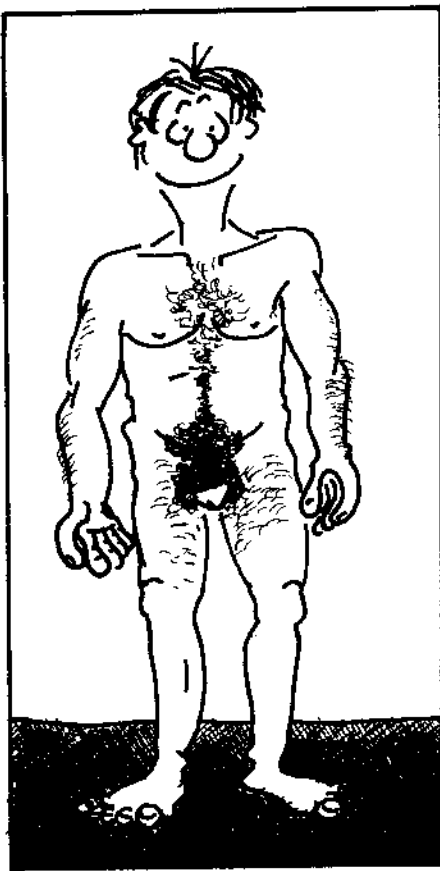


# S'aimer entre enfants et adultes : possible ?

## Table ronde sur la pédophilie



Voilà la table ronde promise dans le chapeau sur l'Affaire Duguet.

...Ça ne va pas très loin, mais c'est un premier échange d'arguments. En plus, Francine, la seule participante, a dû quitter la discussion en plein milieu (appelée par le devoir maternel !) Elle précisera sa position dans le prochain numéro. Mais que les lecteurs s'y mettent aussi !



Gérard B. : S'il est intéressant pour tous de discuter de la pédophilie c'est qu'elle est le révélateur d'une question plus large, qui est la place des enfants dans la société, les rapports des adultes entre eux, en particulier en ce qui concerne la sexualité mais pas seulement.

Or je ne crois pas qu'on puisse espérer changer les mentalités quant à la sexualité s'il n'y a pas d'évolution sur la situation de la sexualité pendant l'enfance ; comment avoir une sexualité libérée adulte si elle a été niée ou conditionnée pendant toute l'enfance ?

Mais alors pourquoi y a-t-il une si forte répulsion vis-à-vis de la pédophilie ? D'abord c'est lié au statut de l'enfant dans la société : c'est un mineur qui n'est pas considéré comme une personne, la négation de sa sexualité est une conséquence d'une négation plus globale : peu de parents pensent à associer leurs enfants aux choix qu'ils font pour eux. Jusqu'à il y a très peu de temps la plupart des gens considéraient que la sexualité des enfants n'existait pas : on fixait une barre en-dessous de laquelle il n'y avait rien. Pour certains c'est la puberté, pour le code pénal en-dessous de 15 ans il ne doit rien y avoir, pour l'Eglise rien avant le mariage. Le trait commun de toutes ces interdictions, c'est qu'elles développent une conception de la sexualité exclusivement liée à la reproduction. Et je crois que c'est pour ça qu'il y a un véritable syndrome anti-sexuel : plus on s'éloigne de l'hétérosexualité reproductrice entre adultes plus c'est nié, réprimé. C'est ce qui explique que l'homosexualité entre adultes, surtout lorsqu'elle prend la forme du couple commence tout juste à être acceptée, mais que la sexualité des enfants ou des vieux, ou toute sexualité qui remet en cause la division de la société en classes d'âge, soit niée. La question de la pédophilie ce n'est

pas seulement celle du désir des adultes vis-à-vis des enfants mais aussi celle du désir des enfants, de son mode d'expression.

### Pédophilie : libération ?

Alain : Je récusé la problématique qui dit que le débat sur la pédophilie, c'est celui sur le désir des enfants, leur libération. Non pas que cette question n'en fasse pas partie, mais c'est comme le discours sur la libération sexuelle qui peut très bien être un discours phalocrate. On ne peut pas parler du désir des enfants, sauf par la mémoire, on ne peut parler que de notre désir d'adultes pour les enfants. Personnellement je ne peux parler que de mon rapport avec les enfants que je vois le plus souvent, mes filles, donc des rapports hétérosexuels et parentaux.

Je ne crois pas que les réactions souvent violentes à l'égard de la pédophilie soient seulement celles qui sont produites par la loi bourgeoise qui interdit toute sexualité en-dessous d'un certain âge. Le fond du problème, c'est le rapport entre notre désir et le fait qu'il se porte sur une personne : le mouvement de femmes nous a montré que le discours sur l'amour pouvait cacher une réalité d'oppression. Les femmes ont dénoncé l'argument selon lequel elles désiraient le viol. Notamment qu'elles « acceptaient » le viol des parents sur elles (ce qui ne veut pas dire que toutes les relations pédophiliques soient des viols !). Les rapports de désir ne peuvent donc plus être présentés comme on présentait les rapports salariaux au début du XIX<sup>e</sup> siècle : le salarié « veut bien » vendre sa force de travail au patron. On ne peut faire abstraction des rapports de pouvoir. Il faut critiquer la loi bourgeoise qui, en matière de pédophilie, ne distingue pas ou presque le viol et les rapports consentis, mais le problème c'est qu'il peut y

avoir un consentement formel et non réel. Personnellement je suis amoureux de mes filles et elles de moi, mais je m'abstiens d'avoir des rapports sexuels avec elles car je considère que ce serait un abus de monopole, j'exerce sur elles une autorité. Tu me diras qu'en politique je leur impose mes idées ; c'est vrai. Mais je pense que dans ce domaine à un certain moment elles peuvent remettre en question ce que je leur dis.

Francine : Le problème fondamental, c'est la nature du consentement et du pouvoir. Personnellement j'ai eu des enfants garçons et fille, et je ne me suis pas sentie « hétérosexuelle » avec eux, ayant eu des rapports aussi forts avec les garçons qu'avec ma fille. Dans mon groupe femmes, on parle aussi beaucoup des enfants. Car il faut discuter de ce qu'est l'enfant. Le pouvoir, c'est lié à la séduction que l'adulte peut exercer sur l'enfant : l'enfant est attiré vers l'adulte de façon très différente s'il est pubère ou impubère. Personnellement je me souviens d'attrance vers les adultes dès l'âge de 7 ans, mais ce n'était pas génital. Le pouvoir peut se situer dans la manière dont l'adulte prend en compte le stade où en est l'enfant et l'amène à son stade sexuel à lui. Dans les rapports entre adultes il y a souvent le goût de l'initiation (les hommes qui aiment les femmes vierges) : on retrouve ça chez des pédophiles, ce qui est une prise de pouvoir fantastique. On ne sait pas si c'est toujours un traumatisme psychique profond, mais c'est justement là le problème. Je reconnais une sexualité aux enfants, je suis pour que les enfants les découvrent si possible ensemble ; il peut y avoir des rapports de pouvoir entre enfants mais je crois qu'ils peuvent s'en dépêtrer beaucoup mieux. Tandis que, vis-à-vis des adultes... Le mouvement féministe permet de plus en plus aux femmes de dire « non » à l'homme, je ne



pense pas que les enfants aient la même possibilité.

## Une sexualité niée

**Jean-Marc :** Je crains qu'une table ronde ne permette pas de discuter de façon assez précise et qu'on s'en tienne au débat pour ou contre la pédophilie. S'il y a une répulsion si forte à l'égard de la pédophilie c'est aussi parce que le rapport adulte-enfant est souvent un rapport de domination comme l'est le rapport homme-femme.

Mais l'idéologie dominante en tire des conclusions différentes : lorsqu'il y a viol d'un homme sur une femme on dit a priori qu'elle a consenti alors que dans une relation entre un adulte et un enfant a priori on estime qu'il a été violé même si l'enfant dit le contraire on n'en tient pas compte. On ne tient pas plus compte de l'avis des enfants que de celui des femmes, mais la femme doit être l'objet sexuel complémentaire de l'homme alors que pour l'enfant on interdit toute relation. Autrement dit notre principal travail en ce qui concerne l'hétérosexualité entre adultes c'est de démontrer qu'elle cache l'oppression des femmes ; pour les enfants c'est l'inverse il faut montrer que l'enfant a une sexualité. Je pense que si les rapports parentaux sont effectivement « monopolisants » pour l'enfant il vaut mieux s'abstenir de la sexualité qui serait alors un redoublement de l'oppression. Mais outre le fait que tous les rapports adultes-enfants ne sont pas des rapports parentaux, il ne me semble pas impossible que des rapports sexuels parents-enfants puissent être vécus de façon non traumatisante par l'enfant, dans la mesure où l'enfant a une autonomie, peut avoir des relations avec d'autres enfants ou adultes.

Reste la question de l'âge : c'est évident que la sexualité d'un enfant

de 5 ans n'est pas la même qu'à 13 ans. Mais il y a aussi des différences plus précises : à 5 ans un garçon génitalise plus sa sexualité qu'à 3 ans. Et croyez-vous que la sexualité de l'homme adulte soit la même que celle de la femme adulte ? Les rapports à la génitalité sont très différents. Je critiquerai l'attitude qui s'abstient de critiquer les rapports de pouvoir dans le quotidien des rapports adultes-enfants (Alain qui disait : j'impose mes idées politiques à mes filles) mais qui dit la sexualité c'est à part : c'est l'idéologie dominante qui nous fait dire ça, car pour l'enfant la sexualité ce n'est pas à part : c'est le regard que l'adulte va porter sur la sexualité et la façon dont l'enfant le percevra qui va faire petit à petit que l'enfant va vivre la sexualité comme quelque chose de traumatisant.

Enfin si on poussait à fond le parallèle entre relations hommes-femmes et adultes-enfants il faudrait aussi interdire les relations hommes-femmes qui sont opprimantes. Je ne crois pas que la libération passe par l'interdiction de tels types de rapports.

**Philippe :** Le rapport important dans la recherche de rapports différents c'est le rapport entre oppression et libération. Or l'enfant n'est pas l'égal de l'adulte, notamment sur sa sexualité. En tant que parent je considère l'enfant comme quelqu'un envers qui j'ai des devoirs. Il faut lui dire qu'il y a des choses qu'il ne faut pas faire. Je ne crois pas à l'autonomie de l'enfant ; les parents sont des artisans qui construisent un être, qui sera capable d'autonomie par la suite. Je ne veux pas être hypocrite et le désir vers l'enfant comme le désir de l'enfant, je me l'interdis et je lui interdis.

**Gérard P :** Le rapport de domination des enfants ce n'est pas seulement le problème des parents. En



tant que parent si l'on enlève le sommeil on ne voit les enfants que 2 heures par jour. Le rapport de domination c'est aussi celui de l'école, des adultes en général. Le consentement à mon avis n'est pas le même à 15 ans et à 7 ans. A 7 ans il ne me semble pas possible. Le viol n'est pas seulement un problème physiologique (par exemple la pénétration) mais aussi psychologique. On ne peut pas dire que dans la famille il y aurait toujours viol et en dehors jamais.

## La « curée » anti-pédophile

**Guy :** Il y a une espèce de « curée » antipédophile qui me gêne. Personnellement je ne suis pas pédophile mais c'est un thème qui m'intéresse particulièrement. Or en analyse j'ai retrouvé que dans mon enfance j'ai eu une relation pédophilique au sens large assez longue avec un voisin de mes parents qui avait 50 ans et moi entre 2 et 7 ans. Or l'existence même de cet homme et de cette relation m'était complètement sortie de l'idée, je l'avais complètement refoulée pendant 25 ans. A partir de là j'ai pu me réapproprier une partie de mon enfance. C'est le seul personnage de mon enfance avec qui j'ai eu un rapport physique et affectif très profond. Ma mère était très autoritaire et d'après l'analyse il semble qu'elle ait à un moment donné cassé cette relation, qu'elle me l'ait interdite. Ceci pourrait parfaitement expliquer la haine viscérale que j'ai vouée à ma mère pendant des années ; elle m'avait repris en main et fait vivre de façon totalement claustrée pendant des années. C'est pour ça que je suis pro-pédophile. Je suis parfaitement conscient que le rapport parental est un rapport amoureux qui pourrait aller plus loin. Un enfant peut être autonome très tôt (ce qui ne veut pas dire qu'il peut être indépendant). Dans l'autonomie

il peut y avoir une part de dépendance véritablement choisie. Il faut en finir avec le mythe de l'égalité dans les relations : à cet égard il n'y a pas tellement de différences entre une relation entre adultes et une relation adulte-enfant.

*Jean-Marc :* La conception qu'ont bien des parents de leur rôle est une forme pervertie de création. On a tous un désir de création : les parents se réfugient dans la production d'enfants pour sublimer leur désir de création. C'est la pire des choses : on exprime sa volonté de créer quelque chose à travers un enfant et on s'approprié l'enfant, on devient totalitaire. Un enfant doit pouvoir bénéficier du maximum d'influences ; la responsabilité des parents, c'est de lui donner le maximum de richesses, et non pas de plaquer sa marque comme sur de la pâte à modeler.

*Gérard B :* En caricaturant, vous dites : on a droit de tout faire avec les enfants, sauf d'avoir des rapports qui impliquent la sexualité. D'abord on n'a pas le droit de tout faire avec les enfants dans tous les domaines. Et par contre il y a un tabou sur la sexualité. Pour pas mal de gens, ça remettrait en cause la perception qu'on a de soi-même comme adulte, qu'on a de son rapport aux enfants. Mais ce qui me gêne, c'est qu'on prenne prétexte d'arguments tout à fait réels, comme l'abus de monopole, la sur-oppression, pour en arriver à une négation totale de la sexualité adultes-enfants. D'abord, l'abus de monopole n'est pas automatique. A part certains cas de quasi-violés parentaux, si l'enfant a des rapports sexualisés avec ses parents, il y a une perception globale de la sexualité bien moins bloquée, d'où la possibilité pour l'enfant de réaliser sa sexualité avec d'autres personnes, de son âge ou pas, de son sexe ou pas.

On a parlé de la question de l'âge. Il y a des expressions différentes de la sexualité selon les âges, mais il n'y a pas deux sexualités complètement différentes. Les éléments de la sexualité, y compris génitale, existent depuis le plus jeune âge. Un bébé à qui on caresse le sexe, est en réaction et reçoit du plaisir. Des garçons nient avoir jamais eu d'érection de toute leur enfance. C'est possible que la répression ait été si forte qu'ils n'en aient pas eue, encore que des phénomènes physiologiques font que ça existe quand même des fois, mais surtout il y a un tel refoulement qu'on préfère croire qu'il n'y a pas de sexualité génitale chez l'enfant.

Sur la question du consentement, c'est pareil. Un enfant de huit ans peut très bien discuter de son désir de façon précise, alors qu'on trouve des garçons de 18 ans complète-

ment bloqués, sans volonté propre. Ce n'est pas l'âge qui change fondamentalement le problème, mais l'appréhension qu'on a des choses. Or c'est vrai que pour la plupart des enfants, compte tenu de ce qu'est l'école, la famille, quand la question du désir leur est posée, cela fait irruption de l'extérieur dans un monde qui ne peut recevoir cet élément. On dit alors : c'est traumatisant. Mais ce qui est traumatisant en réalité, c'est la répression sociale qui a engendré ce blocage. Et combien de copains m'ont raconté avoir eu des désirs sexuels bien avant la puberté, et cela leur a été interdit. Le traumatisme, c'est alors qu'il a lieu.

*Philippe :* Quand même, on ne peut nier que la protection de l'enfant soit un fait positif. Elle s'est d'abord peu à peu mise en place dans le monde du travail, protéger l'enfant a été un progrès alors qu'il était nié depuis des siècles.

Mais je me pose une autre question : les rapports adultes-enfants ne risquent-ils pas de détruire les capacités fantasmatiques, liées à l'imaginaire ? de casser une expérience fantasmatique nécessaire au développement de l'enfant ? Car la sexualité de l'adulte n'est pas la même que celle de l'enfant, qui est celle de l'exploration, de la curiosité ?

### L'adulte séducteur ?

*Alain.* Pour moi, le passage du monopole parental à l'oligopole, dans le cadre d'un réseau pédophile, n'est pas un progrès énorme. Le gros problème, c'est le rapport de séduction, d'autorité adultes-enfants, particulièrement fort dans le cas des parents. Si je fais attention, c'est pour laisser à mes enfants le maximum de capacité autonome de développement. C'est sûr qu'on pèse sur eux dans des tas de domaines, mais si je suis plus méfiant dans la sexualité, c'est qu'elle a un rapport intime avec la maturation de l'enfant.

Venons-en au problème de la Justice. L'article d'Eliane Victor généralise abusivement, à partir d'une vision qu'elle a de la pédophilie, toute négative. De même que les relations hommes-femmes sont toutes marquées par le rapport d'oppression, mais que leurs rapports ne sont pas tous pour autant des violés, il peut y avoir toute sorte de types de relations entre adultes et enfants. C'est pourquoi je suis contre des lois qui réprimeraient sans nuances le rapport adulte-enfant. Ma position est sans issue, car je ne vois pas de traduction légale possible de ce que je dis. Je suis contre une législation répressive, mais je pense qu'il faut la plus grande prudence dans ces rapports terriblement marqués par l'autorité.

*Gérard B :* La nouvelle loi sur le

viol a une définition très élargie : ça peut être violence, contrainte ou surprise. Et c'est une bonne chose qu'il y ait une définition large, qu'une femme ne doive plus être kidnappée, ensanglantée, pour parler de viol. Mais à côté de ça, on a deux types de réglementation qui interdisent des rapports sans violence ni contrainte : l'un qui interdit les rapports homosexuels entre 15 et 18 ans ; l'autre qui interdit les rapports, sans violence, donc avec consentement, en dessous de 15 ans. Ces lois devraient être abrogées.

*Alain :* Il faut voir que l'autorité de l'adulte ne s'exerce pas seulement à travers la contrainte...

*Gérard B :* On ne peut interdire tous les rapports où il y a un critère d'oppression ! 95 % seraient interdits.

*Alain :* J'ai lu dans un rapport sur des violés de fillettes par un parent, qu'au moment où ça arrivait, elles



pensaient toutes que c'était un dû pour l'adulte.

*Gérard B :* C'est le résultat de la loi. La loi interdisant tout, ces choses-là ne font pas l'objet de discussion. L'enfant n'a aucune information, et donc ceux qui ont autorité sur lui apparaissent justement comme les représentants de la loi. Il en était de même pour les femmes : honteuses d'être violées, elles n'en parlaient pas. Aujourd'hui que ce point est discuté, elles n'ont plus la même attitude. Pour les enfants, cela demandera un combat social bien plus important. Si on discutait davantage, dans tout rapport, au niveau de qui choisit, etc. il y aurait un tout autre regard sur la sexualité. Même Françoise Dolto convient qu'il faut réaliser une information sexuelle complète des enfants très jeunes.

*Alain :* Il ne faudrait pas cependant considérer, comme je l'ai entendu